

Néerlandais - conversation

RÉF | 6519

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

L'anglais est devenu l'outil incontournable de la communication internationale, une des langues de travail des institutions européennes et la langue officielle de nombreux états dans le monde. Langue des affaires, de la technologie et des sciences, c'est un atout indispensable pour voyager et trouver un emploi sur tous les continents. La langue de Shakespeare vous permettra également d'accéder à la culture anglo-saxonne, à ses films, ses auteurs ou sa musique pop.

Programme

TABLES DE CONVERSATION de niveau intermédiaire à avancé (B1 et B2)

Certification(s) visée(s)

Attestation de réussite d'une unité d'enseignement (UE) de Promotion sociale

Type de formation

[Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION

Durée

10 semaines (40 périodes)

Horaire

mardi de 13h30-17h30h - Une fois par semaine

Cours du soir 40 périodes (privé): Du 10 septembre 2018 au 22 novembre 2018 (10 étudiants maximum)

-Niveau B1: Cours 1 fois par semaine le lundi de 18h30 à 21h00

-Niveau B1: Cours 1 fois par semaine le mardi de 18h30 à 21h00

- Niveau B2: Cours 1 fois par semaine le jeudi de 18h30 à 21h00

Début

septembre 2019 2 fois par an: novembre, septembre

Coût 60€ / 45€ pour étudiant (Un droit d'inscription supplémentaire (90€) sera demandé aux non-ressortissants de l'UE qui n'ont pas de carte de séjour belge valide.) - Coût réduit : 30€ demandeur d'emploi et CPAS -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir au moins 16 ans.
Niveau B1 exigé pour les table de conversation B1. Niveau B2 exigé pour les tables de conversation B2.

Connaître Test de niveau

Remarques + **20 euros** de frais administratifs lors de la première inscription au cours de la même année scolaire.
Lors de l'inscription, veuillez apporter une copie de votre diplôme et votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge d'une validité supérieur à la date du premier dixième de a formation. A défaut d'un titre de séjour valable, les ressortissants hors Union européenne seront soumis au paiement d'un droit d'inscription spécifique supplémentaire pour un maximum de 238 euro/an.
Groupe de 8 à 16 personnes maximum

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Pour tout renseignement, envoyez un mail ou appelez le secrétariat de 9h à 12h et de 14h à 20h (le vendredi jusqu'à 13h30)
- Tél: 02.511.01.09
- @ : info@cpab.be
- Adresse: Av. Louise 113 | 1050 Bruxelles

Organisme **CPAB - Centre de perfectionnement académique de Bruxelles**
Avenue Louise 113
1050 Bruxelles

Tél: 02 511 01 09
<http://www.cpab.be>